



592 A, boulevard de l'Hôpital
Gatineau (Québec) J8V 2S9
Tél. 819-561-6116 - Téléc. 819-561-4334
Courriel: assorepit@gmail.com
Site Internet: asso-arc.org

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL 2021-2022

Conseil d'administration 2021-2022

François Beauséjour	Président - communauté
Natalie Girard	Vice-présidente - communauté
Lyne Cayer	Trésorière – parent utilisateur
Isabelle Dumas	Secrétaire - communauté
Diane Boulanger	Administratrice - communauté
Louise Roussel	Administratrice - communauté

Les postes sont présentement tous comblés.

Le personnel

Direction

Rachelle Bélisle, directrice

Coordination des répits weekends

Jessica Raymond

Équipe

Une pléiade de jeunes intervenants dynamiques

Soutien administratif

Louise Lacroix, agente administrative

Josée Huot, agente de gestion financière

Les bénévoles

Compte tenu de la pandémie qui sévit, il a été difficile de permettre aux personnes bénévoles à nous accompagner dans certaines activités.

Mission de l'ARC

L'ARC est un organisme communautaire à but non lucratif. Sa mission est d'offrir aux familles du répit spécialisé. Les services de l'ARC s'adressent à des clients ayant un diagnostic de déficience intellectuelle et/ou un spectre de l'autisme et avec d'importantes limitations fonctionnelles associées.

Les services de l'ARC sont basés sur les ententes de service annuelles et leur financement convenu avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO). Ces ententes peuvent être modifiées selon les besoins.

Objectifs

Concernant les familles

- ~ Prévenir l'épuisement parental et l'anxiété liée à la recherche de mesures de répit au sein des familles.

Concernant les enfants

- ~ Offrir un milieu de vie stimulant favorisant le développement global et ainsi permettre aux enfants de s'amuser et d'interagir avec d'autres enfants.
- ~ Supporter les moyens de communication utilisés par l'enfant et assurer la continuité des apprentissages liés au domaine des autonomies de vie quotidienne et sociale.

Partenariat

- ~ Favoriser un partenariat tout en travaillant dans une optique de concertation inter-établissement.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Il nous fait plaisir de vous présenter le rapport annuel de la présidence de l'Association répit communautaire. Vous vous en doutez certainement, la période de pandémie qui s'est poursuivie tout au long de la période 2021-2022 a nécessité de la part de notre organisme beaucoup d'effort et d'énergie afin de composer avec une réalité sans cesse changeante.

Plusieurs changements et ajustements dans nos façons de faire ont quand même permis d'offrir des services adaptés et sécuritaires malgré un contexte difficile pour tous. Nous pouvons être fiers des services qui ont été offerts et reconnaissants envers tous ceux de notre organisation qui ont rendu cela possible!

Voici les éléments qui retiennent notre attention pour ce rapport 2021-2022 :

- Le conseil d'administration a adopté la résolution visant à convenir pour une autre année, les ententes de service avec le CISSSO. Celles-ci débutent le 1^{er} avril 2022 jusqu'au 31 mars 2023 et permettent d'offrir les divers services et activités qu'offre notre organisme en tenant compte des catégories d'âge.
- Malgré le contexte de la pandémie, nous sommes particulièrement fiers du nombre de services rendus auprès de la clientèle. Plus loin dans ce rapport, notre directrice élaborera un peu plus sur ce sujet. Nous avons reçu à maintes reprises durant l'année, des commentaires très positifs sur les services de l'ARC. Il va sans dire que ces témoignages de satisfaction sont appréciés et nous stimulent à toujours faire mieux et davantage en termes de services.
- Un des grands défis d'actualité que les organismes doivent faire face concerne la rétention et la pénurie de main-d'œuvre. Ce dossier préoccupe grandement les membres du conseil d'administration et sa direction. Tout est mis en œuvre afin que l'ARC puisse faire face à cette réalité et demeurer attractif par rapport aux autres organismes communautaires. La pénurie de main-d'œuvre monopolise beaucoup de temps et d'énergie et exerce une grande pression sur notre organisme.
- Les membres du conseil d'administration considèrent que le personnel est sans aucun doute à la base de la qualité des services que nous offrons. Pour cette raison et tenant compte des défis précédemment énumérés, nous avons adopté plusieurs mesures cette année afin d'améliorer les conditions de travail et

salariales des employés. Aucun doute que nous devons poursuivre notre réflexion sur ce sujet et demeurer ouvert à tout ce qui pourrait améliorer la situation.

- Une grande réflexion sur la structure organisationnelle de l'ARC est maintenant amorcée. Actuellement, un questionnement est fait sur l'ensemble de la structure de l'ARC afin de s'assurer qu'elle répond aux besoins actuels et futurs. Les postes et leurs fonctions sont revus, modifiés ou précisés. Nous mettons en place une base solide au niveau de notre structure organisationnelle afin d'assurer la pérennité de l'ARC. Le travail est bien amorcé mais il reste encore beaucoup à accomplir.
- L'exercice financier de l'ARC se termine encore cette année sur une note positive. Ce surplus est rendu possible grâce à une saine gestion et à une grande rigueur administrative.
- Afin d'assurer une certaine stabilité pour les années à venir, le conseil d'administration a mandaté la directrice afin de convenir avec la Fondation immobilière de l'Outaouais d'un nouveau bail. Nous sommes heureux de l'obtention d'un bail se terminant en 2028.

Le contexte de la pandémie nous a tous grandement frappés. Les répercussions se sont fait rapidement sentir auprès de la clientèle et leur famille mais aussi auprès de notre personnel.

Au cours de la dernière année, notre directrice et son équipe ont dû s'ajuster à maintes reprises pour répondre aux nouvelles exigences sanitaires, à l'arrivée de nouveaux variants et aux annonces de diverses directives administratives. Tout a été mis en place afin de s'assurer d'offrir des services conformes et sécuritaires pour tous. Nous profitons de ce rapport annuel pour offrir nos remerciements à toute notre équipe qui a mis la main à la pâte pour permettre à l'ARC de s'adapter à cette nouvelle réalité pandémique !

Le conseil d'administration est demeuré actif malgré le contexte de la pandémie. Quelques éléments en particulier méritent d'être mentionnés:

- Les activités du conseil d'administration ont eu lieu tout au long de l'année. Des séances régulières ont permis d'aborder plusieurs sujets importants et assurer une bonne gouvernance de notre organisme. En raison de la pandémie, les activités du conseil d'administration se sont poursuivies généralement en visioconférence et les échanges par courriel ont été accrus.
- Le conseil d'administration a mis à jour certains documents et politiques et en a adopté d'autres.

Dans les mises à jour :

- P-G1-1140-01 - Accès aux services
- P-G1-1140-02 - Fermeture des services
- Mise à jour de la mission de l'ARC

Dans les nouvelles politiques:

- P-G4-5100-02 - Protection vaccinale contre la COVID-19

Le rapport de la présidence ne pourrait se terminer sans prendre quelques instants pour souligner le travail, l'engagement et le dévouement de plusieurs personnes :

- Nous voulons souligner le travail incroyable de notre directrice, Mme Rachelle Bélisle. Son engagement envers l'ARC se poursuit d'une façon incroyable et elle sait faire face aux nombreux défis qui se placent sur sa route. Son travail inlassable permet de maintenir des services de qualité et de les bonifier. Bravo Mme Bélisle, vous faites un travail incroyable!

- Notre directrice est aussi entourée d'une équipe formidable tant au niveau clinique qu'administratif. Sans eux, nous ne pourrions rendre cette qualité de service qui est la marque de commerce de notre association mais surtout, de développer et mettre en place des services répondant le mieux possible aux besoins de la clientèle.
- Un remerciement tout spécial aux personnes qui siègent sur le conseil d'administration. C'est une chance d'avoir ces gens incroyables qui, en plus de leur implication bénévole, ont à cœur la clientèle et la réalisation de la mission de l'ARC. Cette richesse de gens autour d'une table permet de faire de grands pas à un tout petit organisme qui œuvre auprès des clients et leurs familles.
- Un merci tout particulier pour nos nombreux partenaires publiques et privés qui s'impliquent, nous soutiennent et continuent de croire à la fois en notre organisme et sa mission.
- Nous avons le privilège de recevoir en cours d'année des dons mais aussi des personnes qui donnent de leur temps pour notre organisme. Nous les remercions chaleureusement.

Ce rapport pour l'assemblée générale 2022 permet de constater une fois de plus que notre association est toujours bien vivante, dynamique et active. Il ne fait aucun doute que la raison d'être de l'ARC repose sur des bases solides afin d'offrir des services de qualité et qui répondent aux besoins de la clientèle.

François Beauséjour, président

RAPPORT DE LA DIRECTION

Activités

Pour débiter ce rapport, j'ai l'impression qu'une partie de notre année ressemble de façon similaire à celle de l'an passé. La pandémie sévit et se poursuit depuis mars 2020. Si je retourne dans mon rapport 2020-2021, les objectifs se lisaient comme suit :

- Assurer la mise en place des mesures et directives demandées en lien avec la pandémie.

Et bien oui, une bonne partie de l'année 2021-2022 s'est déroulée de façon à poursuivre nos services de répit tout en respectant les mesures de base exigées par la Santé publique, i.e. distanciation, port du masque, désinfection, etc.

L'ARC a reçu à quelques reprises des visites de la CNESST en partenariat avec un groupe formé par le CISSSO qui veille à faire respecter les mesures dans les organismes communautaires qui oeuvrent à offrir du répit. Donc, l'ARC a été reconnue comme un organisme qui respectait et protégeait sa clientèle et ses employés. Un ensemble d'heures de désinfection ont contribué à s'assurer, autant que possible, à éloigner ce fameux virus hors de nos locaux. L'ARC s'en est bien sortie, avec peu de clients et de personnel touchés par ce virus.

- Procéder à la continuité, sur l'organisation des services de l'ARC, pour la pérennité et le futur, en rattachant ou modifiant des postes déjà présents ou non.

Le poste de coordination est celui qui a été priorisé. Une réflexion a été faite concernant les heures d'intervention à ce poste, combinées aux heures de gestion. Pour le répit weekend et les heures de gestion

en semaine, à la lumière des observations recueillies, une emphase a été mise à prioriser un volet mentorat-tutoriat déjà présent dans le passé mais à plus petite échelle.

Donc, des heures sur semaine (8 heures) ont été priorisées et budgétées dans le libellé de « conseiller clinique », soit :

- Groupe-rencontre avec les employés sur semaine, en soirée, afin d'augmenter des compétences cliniques et connaissance des profils clients et mises en situation avec exemples à l'appui;
- Préparation du matériel outils-pictos-séquences ou autres;
- Suivi clinique avec les partenaires impliqués aux dossiers des clients.

De cette façon, la coordonnatrice peut utiliser les heures cliniques afin de répondre aux suivis de toutes sortes tant pour les employés sous forme de rencontres que pour échanger avec les intervenants du CISSSO, si besoin.

Compte tenu du manque d'expérience et de connaissances quant au volet clinique (trouble du spectre de l'autisme, déficience intellectuelle) pour plusieurs employés, des heures de formation dans un premier temps ont été octroyées à la coordonnatrice. Ces formations portaient sur les principes de base de l'approche TEACCH ainsi que la formation portant sur les activités et loisirs des clients. Dans le passé, la coordonnatrice avait déjà suivi des formations sur les horaires individualisés et les structures temporelles. Ces heures de mentorat/tutoriat peuvent être également utilisées à rencontrer un ou plusieurs intervenants en soirée et fortifier les assises cliniques d'un point en particulier.

- Bonification des offres de service.

Durant l'année, une observation plus approfondie a permis de constater l'inéquité entre les différentes offres de service. Certaines offres comportent plus de plages de répit par année et d'autres offrent plus de journées de camp estival par année, etc. Avec notre partenaire du CISSSO, on a réussi à équilibrer l'offre et la demande pour la prochaine année et ce, de façon équitable. Donc, pour 2022-2023, les 4 groupes d'offre de service correspondent à la réalité des clients de l'ARC.

Pour 2022-2023, l'ARC aura à composer avec une nouvelle facturation imposée par le CISSSO qui nous demandera de facturer chaque client qui assiste aux répits et ce, de façon mensuelle.

Pour la clientèle qui aura 24 ans en 2022-2023, l'ARC devra demander une prolongation de service et une récurrence de budget pour ces clients compte tenu qu'aucun autre service n'est disponible dans la région pour cette catégorie d'âge et de leurs besoins intenses.

Durant l'été 2021, un camp estival a été offert à 7 clients par jour pour un total de 15 clients en alternance durant 9 semaines. Une aide financière aux familles a également été possible durant l'été afin que l'on puisse offrir plus de journées de camp en favorisant le milieu de l'enfant avec le parent qui embauchait du personnel à cette fin.

Dons et subventions

L'ARC a reçu des subventions de différents paliers gouvernementaux fédéral-provincial-municipal afin de répondre le plus possible aux multiples demandes reçues. Compte tenu des exigences de distanciation, on a reçu environ 15 clients en alternance pendant le camp estival. Durant l'année, l'ARC a réussi à offrir aux familles 49 weekends de répit de 1 et 2 couchers ainsi que des répits de jour. On a également offert 3 jours durant la

semaine de relâche à 8 clients en alternance. Les journées de répit prévues durant le temps des fêtes n'ont pu être offertes compte tenu de la fermeture des services causée par la pandémie. L'ARC en a profité pour donner des formations en visioconférence. De plus, plusieurs formations :

- Administration des médicaments
- PDSP
- Succion
- Glycémie

ont été offertes aux employés de l'ARC compte tenu de la nouvelle équipe d'intervenants embauchés depuis moins d'un an.

Suite aux formations suivies par la coordonnatrice à l'automne dernier, une formation personnalisée à l'ARC a été donnée aux employés.

Partenariat

Plusieurs réunions ont été tenues avec la Table de concertation TED-DI durant l'année où l'emphase était mise sur le volet « pandémie ». Plusieurs formations du CISSSO ont permis à l'ARC d'offrir des formations personnalisées pour la clientèle et aux besoins de l'ARC.

Ressources humaines

Le poste de direction est assuré 25 heures par semaine, échelonné sur 3 jours, soit 2 jours en présentiel et 1 journée en télétravail.

Le poste de coordonnatrice est assuré 8 heures par semaine ainsi que 25 heures par weekend afin de répondre aux besoins de répit, camp, relâche et période des fêtes avec une équipe d'intervenants.

Le poste d'agente administrative de 10 heures par semaine ainsi que le poste d'agente de gestion financière de 4 heures par semaine se poursuivent.

Des réunions avec les employés quelques fois par année ainsi que des rencontres individuelles pour échanger sur nos bons coups, appréciations au rendement, défis à venir, etc., ont lieu.

Nouvelles demandes

Compte tenu des limitations de nouveaux clients que l'on a été obligé de respecter, pandémie oblige, l'ARC n'a pas été en mesure de répondre aux besoins de personnes non-desservies par l'ARC sur sa liste d'attente. Par contre, dès mai prochain, on pourra y remédier et accueillir quelques nouveaux futurs clients. De plus, avec une subvention provinciale du ministère de l'Éducation, l'ARC a procédé à l'achat de jeux et matériel éducatif qui pourront être utilisés par l'ensemble de nos clients.

Objectifs pour la prochaine année

L'ARC termine son année avec une situation financière intéressante. De ce fait, on pourra donc, au cours de l'année, voir à personnaliser davantage nos locaux, en particulier les chambres à coucher des clients, en y apportant une touche de rafraîchissement (peinture) tout en y ajoutant des décalques de différents thèmes qui, je l'espère, seront appréciés par notre clientèle 4-24 ans.

Pour la prochaine année, une réflexion des postes à l'ARC, tant cliniques qu'administratifs, se poursuivra, soit le rôle complémentaire de chacun, bonification si possible des avantages sociaux, etc. L'ARC a signé des nouvelles ententes de service. Compte tenu du nombre de clients que l'on pourra rajouter à chaque répit, on devra regarder à augmenter la banque d'intervenants disponibles. Des demandes de subvention de Canada au Travail et de la Ville de Gatineau ont également été demandées. Une aide financière en loisir non-utilisée et reconduite en 2022-2023 pourra servir à bonifier le volet « activités » dans le cadre du camp estival.

Merci à Jessica pour son travail, sa rigueur, sa gestion en temps de pandémie, ainsi qu'à Josiane pour ses disponibilités et toute l'équipe pour leur bon travail et implication à l'ARC. Merci à Louise et Josée pour leur appui, idées et disponibilité.

Merci aux partenaires financiers et cliniques pour leur appui à réaliser notre mission. Merci aux familles de continuer à nous faire confiance. Merci à la Fondation immobilière de l'Outaouais pour notre collaboration commune.

Merci à Lyne pour sa disponibilité et sa générosité à se déplacer à l'ARC plusieurs fois par année. Merci aux membres du conseil d'administration pour leur support tout au long de l'année, en virtuel ou en présentiel, et merci tout spécialement à François avec qui je fais équipe. Merci pour nos échanges, ta collaboration et ta disponibilité.

Quand on me demande pourquoi je travaille « encore », c'est pour toutes ces raisons !

Rachelle Bélisle, directrice